

Analytique du sublime – plan détaillé

Les paragraphes soulignés sont les plus faciles. Commencez par ceux-là si vous avez du mal.

I. Exposition du sentiment du sublime §§23-29

§23 Comparaison du beau et du sublime.

§24 Plan de l'exposition: le sublime mathématique, dans lequel une expérience semble 'faite pour' notre raison théorique, et le sublime dynamique, dans lequel une expérience semble 'faite pour' notre raison pratique.

A. Du sublime mathématique (le sentiment de sublime suscité par la grandeur)

§25 Définition nominale du sublime: ce qui est absolument grand

§26 Évaluation mathématique et évaluation esthétique de la grandeur; comment l'évaluation esthétique peut donner le sentiment d'une grandeur absolue (de quelque chose en comparaison duquel tout le reste est petit)

§27 La nature du sentiment de sublime: déplaisir et respect

B. Du sublime dynamique (le sentiment de sublime suscité par la force)

§28 Le sentiment de sublime dynamique est produit lorsque la nature est sentie comme une force qui n'a pas de puissance sur nous.

§29 Le jugement de sublime est nécessaire: lorsque nous jugeons que quelque chose est sublime, nous considérons que tous doivent s'accorder là-dessus.

Remarque générale

- Les quatre types de plaisirs: agréable, beau, sublime, bien absolu.¹ (p.249-250)
- Les plaisirs du beau et du sublime (p.250-251). Le beau est désintéressé, mais le sublime est la répression des intérêts sensibles. Le beau prépare à l'amour désintéressé; le sublime au respect.
- Le sentiment du sublime est fondée dans la morale, au sens où elle consiste à sentir que notre raison peut dominer notre sensibilité. (p.251-252.)
- Mais le sentiment du sublime n'est pas fondé sur la morale, au sens où il faudrait concevoir quelque chose comme un bien moral pour le trouver sublime. (p.252-255). Le sublime est un jugement esthétique, c'est-à-dire sensible, il n'y a pas de sublimité intellectuelle (p.255).
- Sur les affects (p.255-260). Plusieurs affects (enthousiasme, colère, désespoir indigné, tristesse dite misanthropique) qui sont contraires à la morale sont néanmoins sublimes, parce qu'ils sont des représentations de la puissance qu'a la volonté sur la sensibilité.
- Comparaison de l'exposition du beau et du sublime avec celle de Burke. Celui-ci ne rend pas compte de la prétention à l'universalité qu'ont les jugements esthétiques.

II Déduction des jugements esthétiques purs §§30-43

§30 Le sentiment de sublime n'a pas besoin de déduction, parce qu'il ne porte pas sur les objets

§31 Méthode de la déduction des jugements de goût (=beau). Il suffit de justifier la validité universelle subjective de tels jugements, i.e. déduire *a priori* que tous doivent éprouver cette satisfaction à propos des mêmes objets. On trouvera cette déduction en examinant les caractéristiques spécifiques des jugements de goût par opposition aux jugements logiques (de connaissance).

§32 Le jugement de goût prétend à l'universalité, comme s'il était objectif. Juger que qqch est beau,

¹L'*utile* est le bien relatif : quelque chose est utile si c'est un moyen en vue d'obtenir une fin qui est elle-même un bien. Ce bien peut être lui-même simplement utile, et ainsi de suite. Mais à terme on doit avoir un bien qui relève d'un des quatre types de plaisir.

c'est juger par soi-même et en même temps prétendre à l'adhésion de tous. (Ex. du jeune poète qui est justifié à ne pas écouter l'avis des autres, même s'il a tort; qu'il ne faut pas imiter les Anciens, mais les suivre.)

§33 Le jugement de goût n'est pas démontrable, comme s'il était subjectif. L'adhésion d'autrui ne prouve pas qu'une chose est belle. Ni les règles qu'établissent les théoriciens du beau (on peut toujours les rejeter, ou nier qu'elles s'appliquent à cet objet singulier). Ex. de la tulipe unique.

§34 Il n'y a pas de science du beau. Il y a une science du jugement de goût (la critique de la F.J.), et il y a un art qui consiste à découvrir les règles psychologiques empiriques de ce sentiment à partir d'objets que nous trouvons beau (la critique de l'art/du beau au sens usuel).

§35 Le jugement de goût est le sentiment de l'accord entre la liberté de l'imagination et la légalité de l'entendement. (Le sentiment de beau repose sur un jugement, donc un accord entre l'imagination et l'entendement. Dans la connaissance, c'est l'application d'un concept à une intuition. Mais ici, c'est l'accord entre l'activité spontanée de l'imagination, qui produit des schèmes (des configurations d'objet, si vous voulez), et l'entendement en général, sans qu'un concept particulier soit appliqué.)

§36 Le problème de la déduction des jugements de goût: comment le fait que j'associe un sentiment de plaisir à un objet particulier me donnerait-il le droit de présupposer que tout le monde devrait associer le même plaisir à la représentation de cet objet?

§37 Ce n'est pas le plaisir, mais la validité du plaisir, qui est a priori dans le jugement de goût: ce qui doit être déduit, ce n'est pas le fait que tel objet procure tel plaisir chez moi (cela est donné empiriquement, et seulement empiriquement), mais le fait que (dans le cas du beau) *si* j'associe tel plaisir à tel objet, *alors tout le monde* doit aussi l'associer.

§38 Deduction des jugements de goût. L'entendement, la fac. de juger et l'imagination sont les mêmes chez tous les hommes; or en l'absence de concept et de matière du jugement, l'état de ces facultés dans le jugement de beau est déterminé par elles seules. Donc les jugements des hommes doivent s'accorder sur le beau.

§39 La communicabilité des sensations et sentiments. La sensation (au sens subjectif), et l'agréable et le désagréable, ne sont pas communicables. Le sublime ne l'est que partiellement (cf. p.247-248 et 252). Le beau l'est entièrement.

§40 Le goût comme un sens commun. Le jugement de goût présuppose un sens commun (au sens de la raison identique en tout homme), c'est-à-dire que chaque homme est capable de juger par lui-même (=librement) et en même temps pour tous (=universellement). L'idée d'un sens commun est au fondement des Lumières.

§41 L'intérêt empirique du beau: la sociabilité. L'existence du sentiment de beau a un intérêt: elle permet à l'homme d'être sociable (parce qu'il sait ce qui plaît aux autres). (Mais ce n'est pas parce que quelque objet a cet intérêt qu'il est beau.)

§42 L'intérêt intellectuel du beau: la disposition morale. Le beau naturel manifeste la capacité au désintéressement du spectateur, et donc sa disposition morale. Le beau de l'art est contraire au désintéressement.

III Sur l'art, §§43-53

§43 Définition de l'art

§44 Définition des beaux-arts

§45 Les oeuvres d'arts doivent avoir l'«apparence de la nature», c'est-à-dire que l'on ne doit pas percevoir l'effort de l'artiste ou son intention de faire quelque chose de beau.

§46 Les beaux-arts sont les arts du génie. **§47** Explication du §46.

§48 Du rapport du génie au goût. (Beauté naturelle et beauté artistique.)

§49 Des pouvoirs de l'esprit qui constituent le génie.

§50 De la combinaison du goût avec le génie dans les productions des beaux-arts

§51 De la division des beaux-arts

§52 De l'association des beaux-arts en un seul et même produit

§53 Comparaison de la valeur esthétique respective des beaux-arts

§54 Remarque. Critique d'Epicure + discussion du jeu et du rire.